

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 AVRIL 2021
à 18h à la salle Mosaïque**

Présents : MM BAYLET-ZACCARI-LASTRA-COURTIADÉ-LATXAGUE-GAUSSET-AMELIN-DABBADIE-FLAMENT-ERRECALDE-LACOMBE-STUTZMANN-RECARTE-LANNEBERE-SCHNEYDER-URRACA-MIRAILH

Absents excusés : M.REMAZEILLES (pouvoir à M.BAYLET)-M.DESTRIBATS (pouvoir à M.RECARTE)

Secrétaire de séance : Mme AMELIN

Date de convocation : 7.04.2021

ORDRE DU JOUR :

	Désignation du secrétaire de séance
DCM 2021/04/001	Approbation du procès-verbal de la séance du 29/03/2021
BUREAU MUNICIPAL	
DCM2021/04/002	Délégations du Conseil Municipal au Maire - Délibération
DCM2021/04/003	Présentation et vote des budgets 2021 - Délibérations
DCM2021/04/004	Remboursement frais de garde aux élus - Délibération
AFFAIRES SCOLAIRES-ACTION SOCIALE	
	Situation dossiers affaires scolaires
VIE ASSOCIATIVE	
DCM2021/04/005	Projet de Marché : validation du règlement de fonctionnement - Délibération
	Activités associatives
BATIMENTS	
DCM2021/04/006	Vente du tracteur - Délibération
	Achat camion – demande subvention DETR
URBANISME	
DCM2021/04/007	Echange terrain LABORDE-COMMUNE - Délibération
COMMUNAUTE DE COMMUNES	
	Comptes rendus divers

■ **Désignation du secrétaire de séance** : Mme AMELIN Marine.

DCM 2021/04/001 - Approbation du procès-verbal de la séance du 29/03//2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 Mars 2021

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

(M.SCHNEYDER et MIRAILH absents au moment du vote)

BUREAU MUNICIPAL

DCM 2021/04/002 – Délégations du Conseil Municipal au Maire - Délibération

Le Conseil Municipal approuve la délibération par laquelle il délègue une partie de ces attributions au Maire.

Ce dernier étant tenu de rendre compte des décisions prises dans le cadre de la délégation.

Cette délibération abroge celle prise le 29 Juin 2020 prise sur le même thème..

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

(M.SCHNEYDER et MIRAILH absents au moment du vote)

BATIMENTS

DCM 2021/04/006

♦Vente du tracteur - Délibération

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente le tracteur tondeuse des services techniques au prix de 500 €

♦Achat camion : demande de subvention au titre de la DETR

Le Conseil Municipal approuve le devis d'acquisition d'un tracteur pour les services techniques.

Des crédits sont inscrits au budget 2021, pour un montant de 69.612 €, et une reprise de l'ancien véhicule de 4.000 €.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de présenter une demande de subvention au titre de la DETR.

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

(M.SCHNEYDER et MIRAILH absents au moment du vote)

URBANISME

AM

DCM 2021/04/007 : Echange LABORDE-COMMUNE : délibération

Le Conseil Municipal accepte l'échange de parcelles entre les 2 parties, section F1048 et F1059 et charge Me DUPOUY d'établir l'acte correspondant.

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
(M.SCHNEYDER et MIRAILH absents au moment du vote)

DCM2021/04/003 : Présentation et vote des budgets 2021- Délibérations

■ Pour la 10^e année consécutive, le Conseil Municipal décide de ne pas relever les taux d'imposition des taxes directes locales. Ainsi pour 2021 :

- ♦ Taxe foncière sur les propriétés bâties : (22,18 + 16,97)% 39,15 %
- ♦ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,74 %
- ♦ Produit fiscal attendu : 508 716 €

VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

■ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les budgets 2021 de la Commune, de l'Accueil Collectif de Mineurs et de la Caisse des Ecoles.

♦ COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1.587.101 €
SECTION D'INVESTISSEMENT : 646.117 €

♦ ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 138.128 €

♦ CAISSE DES ECOLES :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 10.250 €

VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DCM 2021/04/004 : Remboursement frais de garde aux élus – Délibération

La loi Engagement et Proximité ayant rendu obligatoire le remboursement aux élus municipaux par la commune des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle au domicile. L'objectif est de permettre aux élus d'assister plus facilement aux réunions liées à l'exercice de leur mandat.

Le Conseil Municipal décide de fixer la liste des pièces à produire par les élus pour le remboursement des frais

VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

AFFAIRES SCOLAIRES – ACTION SOCIALE

Situation dossiers affaires scolaires

Mme ZACCARI présente un résumé de la situation sur l'accueil des enfants de parents prioritaires : Suite à l'annonce de la fermeture des écoles, un accueil a été mis en place pour les enfants dont les deux parents étaient sur la liste des personnes prioritaires.

En moyenne, ce sont 5 enfants qui sont venus à l'école durant cette période, sur un total de 225 élèves habituellement.

Pour les vacances scolaires, le centre de loisirs ouvre ses portes aux enfants de personnels prioritaires (un seul parent). Le nombre d'inscriptions pour ces 15 jours est là aussi limité à ce jour.

VIE ASSOCIATIVE

DCM 2021/04/005 : Projet de marché : validation du règlement de fonctionnement - Délibération

- ♦ Communication : le Conseil Municipal approuve les crédits réservés à l'élaboration du bulletin municipal.
- ♦ Projet de marché :

Le projet de règlement et la charte vont être transmis à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour approbation.

VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Activités associatives

Certaines associations sont autorisées à reprendre leurs activités, mais uniquement en plein air et par groupe de 6. Les séances proposées sont donc dépendantes de la météo.

An.

Site Internet

Mme LACOMBE présente un état des lieux du site actuel.

Chaque commission devra réaliser un travail sur les rubriques existantes afin de les améliorer pour la réalisation du futur site..

Cette refonte est prévue dans le budget 2021 et sa réalisation devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2021 .

Objectifs recherchés : mieux informer, faciliter les démarches administratives,...

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Comptes rendus divers

Demandé par M.LASTRA auprès de la Communauté de Communes :

- qu'un cahier soit en Mairie pour l'inscription des doléances.
- qu'un double des envois fait par internet par la Communauté de Communes, soit transmis en Mairie.

Assises du Seignanx :

Tous les déplacements sont suspendus jusqu'au 16 Mai.

Saint-André-de-Seignanx, le 14 Avril 2021.

**Le Maire,
Jean BAYLET**

**La secrétaire de séance,
Marine AMELIN**

